Mis en ligne le 8 juillet 2025

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250707-8-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 07-07-2025
Publication le : 07-07-2025

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 3 juillet 2025

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 27 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Clotilde BERTHIER, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Brahim SAADI, Monsieur Alain FERNANDEZ donnant pouvoir à Monsieur René MARTIN, Monsieur Damien VINCIGUERRA, Monsieur Frank PRESUMEY, Monsieur Eric GLENAT donnant pouvoir à Monsieur Xavier HEDOU, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Stéphanie BESSET, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET.

Madame Pascale LUBIN est désignée, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-4.1-086

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Un agent, occupant un poste de catégorie A, a réussi le concours d'Attaché territorial et le dossier d'un agent, ayant réussi l'examen professionnel, a été retenu lors de la campagne de promotion interne 2025.

Les deux agents étant inscrits sur listes d'aptitude et leurs emplois étant conservés, il convient de créer les postes suivants :

Service	Emploi	Grade	Date d'effet
Direction des Ressources Humaines	1 poste à temps complet	Attaché territorial	04/07/2025
	1 poste à temps complet	Rédacteur principal de 2e classe	04/07/2025

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20250707-8-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 07-07-2025
Publication le : 07-07-2025

Le Conseil municipal après avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **Adopte** la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 4 juillet 2025
Le Maire

